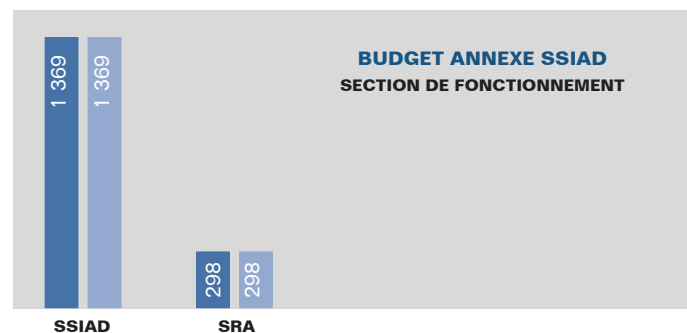


Les services à domicile évoluent vers une configuration SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) avec le déploiement d'un logiciel métiers et d'une télégestion communs aux trois services. Le SAAD fait l'objet d'une évaluation externe. Le RAM devient Relais Petite Enfance avec pour ambition de créer une dynamique de réseau entre les acteurs de la petite enfance sur le territoire. La MIPPS porte un projet territorial solidaire autour de la fabrication de masques pour les publics fragiles et vulnérables. Le service Insertion poursuit le suivi des bénéficiaires du RSA avec un critère de qualité accentué par le Département en termes de sortie positive.

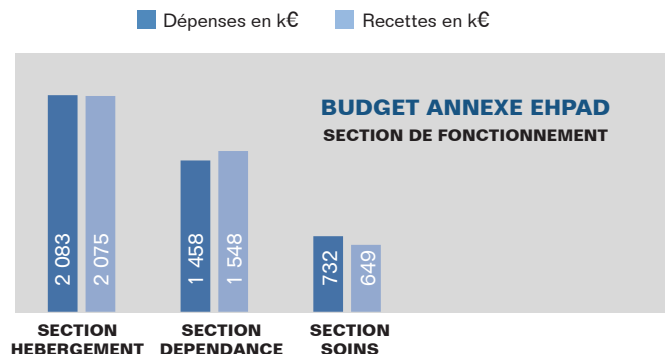


L'organisation en configuration SPASAD permet aux services SSIAD, SAAD, RAD d'accroître leur collaboration et de favoriser la coordination des prestations délivrées aux bénéficiaires. Le SSIAD se dote d'un nouveau logiciel métier permettant de faire évoluer son organisation vers la télégestion et la traçabilité des soins. L'activité des Soins en Résidence Autonomie (SRA) se recentre sur les deux résidences autonomie gérées par l'ABLAPA (Les Flandres et Louise Michel) suite à la fermeture des Lilas en mars 2020.

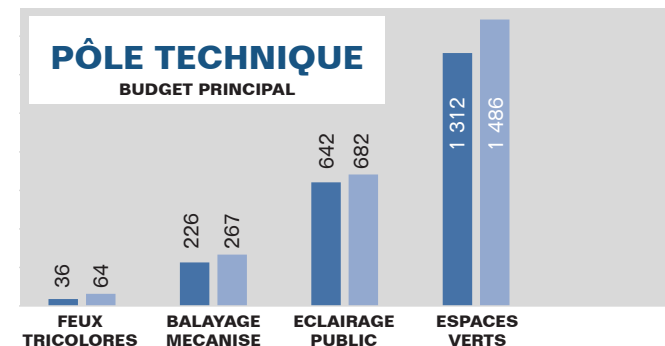
Les 26 communes adhérant au SIVOM :

Auchel, Bajus, Barlin, Beugin, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Caucourt, Divion, Estrée-Cauchy, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-le-Gal, Haillicourt,

La liste des compétences par commune est consultable sur www.bruaysis.fr



Poursuite du plan d'action en cohésion avec le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens engagé avec le Département. Sur demande des financeurs (Département et Agence Régionale de Santé), des travaux vont être menés à l'EHPAD de Calonne-Ricouart pour aménager un accueil de jour indépendant du reste de l'établissement. Les travaux de rénovation des bâtiments et de renouvellement de mobilier restent une préoccupation qui se heurte au manque d'autofinancement des structures. Une évaluation des conditions de transfert de gestion des EHPAD au CIAS est à conduire en 2020.



Le géo-référencement des réseaux enterrés engagé en 2019 se poursuit (70 % réalisé à mi-année). La relocalisation du garage mécanique sur un site entièrement dédié à l'activité du service permet aux agents d'exercer dans de meilleures conditions de travail. Une étude d'aménagement d'un Pôle Technique en 2020-2021 est à réaliser sur une opportunité foncière située entre Divion et Bruay-La-Buissière.

Hermin, Hersin-Coupigny, Hesdigneul-lez-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Lozinghem, Maisnil-lez-Ruitz, Marles-les-Mines, Ourton, Rebreuve-Ranchicourt, Ruitz.



BUDGET PRIMITIF 2020

Mobilisé auprès des concitoyens qui connaissent des difficultés, et aux côtés des communes, le SIVOM a établi en 2020 un budget primitif ayant permis de faire face, y compris au plus fort de la crise épidémique, et de garantir la continuité de service public. Ce qu'il faut retenir :

- Le Budget Principal est en baisse de 6,5 %
- baisse des charges de personnel de plus de 8 % (ajustement des besoins pour le SAAD et les Espaces Verts)
- diminution des Opérations d'Ordre suite à la régularisation de l'écriture de la dette CNRACL
- baisse des charges, hors personnel, suite à l'augmentation des charges liées à l'assurance du personnel de 56,6 %
- La participation des communes est stabilisée, selon des critères mieux adaptés à la situation des communes les moins bien dotées

La volonté de moderniser les services et de soutenir les agents se traduit par un plan d'investissement augmenté (matériel roulant, moyens informatiques et relocalisation de services) et des actions d'amélioration des conditions de travail, de déprécarisation des contrats et de meilleure gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

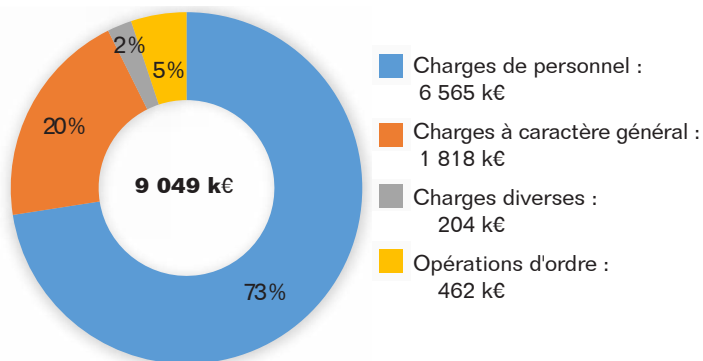
A mi-parcours (au 30 juin 2020), le Budget Principal est réalisé à 43,2 % (Fonctionnement).

Une ambition nouvelle d'assurer le regroupement des services du Pôle Technique sur un site unique et adapté est portée politiquement et nécessitera de saisir les opportunités immobilières du territoire qui se présentent.

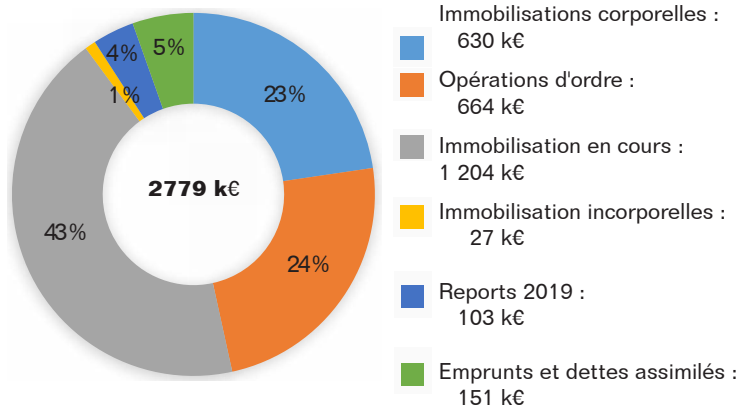
A court terme, la mobilisation exemplaire des personnels du SIVOM dans le cadre de la crise épidémique méritera reconnaissance particulière. D'autres chantiers structurants sont à engager en 2020 dans les champs du temps de travail, de la reconnaissance professionnelle et des usages numériques.

Bonne continuation aux élus du nouveau mandat et aux agents pour poursuivre et accélérer la voie de modernisation et de transformation durable du SIVOM !

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Effectif au 1^{er} janvier 2020

- 253 agents titulaires, 77 agents non titulaires, 1 emploi aidé, 2 contrats d'avenir et 1 contrat adulte relais
- 76 % d'agentes (100 % dans la filière animation et 97 % dans la filière médico-sociale)
- 95 % des postes à temps partiels ou non complets occupés par des femmes
- 100 % des postes techniques (hors entretien des locaux) occupés par des hommes.



Egalité Femme-Homme

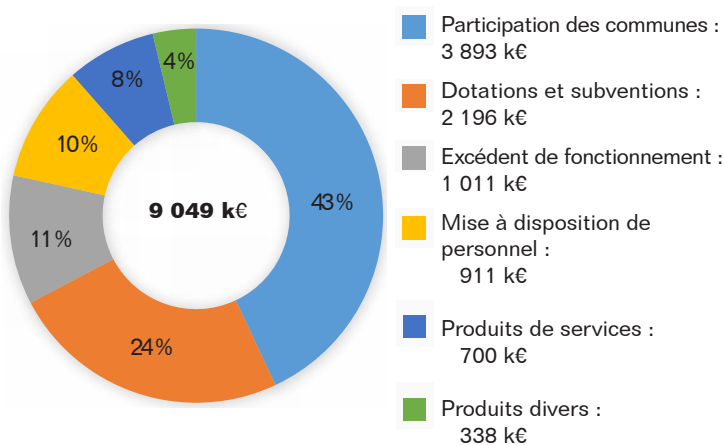
Plan d'actions relatif à la poursuite de l'intégration de l'égalité Femme-Homme dans la gestion des ressources :

- identifier l'origine des disparités entre agentes et agents
- accroître la prise en compte de l'égalité Femme-Homme sur le plan de la parentalité et de la vie personnelle
- promouvoir le télétravail pour permettre aux agentes de choisir plus librement leur temps de travail (temps partiel / temps complet)
- veiller à appliquer de manière uniforme le régime indemnitaire à l'ensemble du personnel
- favoriser la mixité des postes
- inciter à conserver, à renouveler ou à développer la parité dans le cadre des différentes instances.

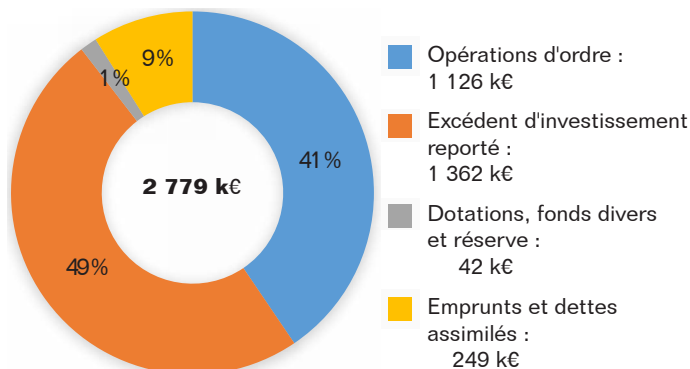
Pour plus d'informations, consulter le Rapport d'orientations budgétaires sur www.bruaysis.fr



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



MONTANT DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2020

Administration Générale :	864 300 €	Insertion Solidarité :	218 370 €
Balayage Mécanisé :	227 082 €	Repas à domicile :	13 600 €
Éclairage Public :	549 797 €	MIPPS :	277 523 €
Emplois Aidés :	19 750 €	RAM :	103 295 €
Espaces Verts :	1 176 399 €	SAAD :	414 176 €
Feux Tricolores :	48 392 €		